
EVIN ERDOĞDU:

Nous allons donc commencer. Bonjour à tous. Bienvenue à l'appel mensuel ALAC en ce mardi 25 avril 2017, de 16 h 00 UTC à 18 h 00 UTC. Aujourd'hui à l'appel, nous avons avec nous Alan Greenberg, Javier Rujvet, Maureen Hilyard, Andrei Kolesnikov, Alberto Soto, Leon Sanchez, Harold Arcos, Tijani Ben Jemaa, Julie Hammer, Cheryl Langdon-Orr, Yrjö Länsipuro et Leon Sanchez, Olivier Crépin-Leblond, Barrack Otieno et Siranush Vardanyan. Nous avons également Maritza Agüero qui écoute en espagnol.

Nous avons les excuses de Wafa Dahmani et Holly Raiche. Du personnel, Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Liang, Gisella Gruber, Yeşim Nazlar et moi-même, Evin Erdoğan. Je vais donc m'occuper de gérer l'appel. Nos interprètes, sur le canal français, nous avons Isabelle et Jacques ; Veronica et Claudia sur le canal espagnol ; et pour le russe, Galina et Maya. Ceci étant, je vais vous passer la parole. Alan, c'est à vous.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Bienvenue à cette réunion d'avril pour l'ALAC. Est-ce qu'il y a des personnes qui souhaitent apporter des modifications, qui souhaitent faire des commentaires à notre ordre du jour ? Ou, qui souhaitent ajouter un point dans la partie divers ? Je ne vois pas de main levée. Je n'entends rien, donc nous acceptons notre ordre du jour. Le premier point, c'est donc les points de travail à poursuivre. Il y a zéro minute allouée, donc je pense qu'il n'y a pas de point de travail à travailler donc. Je fais une pause pour m'assurer que personne ne fait de commentaires et ne me corrige. Ensuite, activité de développement

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

de politiques. Il y a beaucoup de choses. Donc je vais passer la parole à Ariel.

ARIEL LIANG:

Merci Alan. Je suis désolé. Je n'ai pratiquement plus de voix parce que je suis malade, mais donc pour commencer. Donc, les recommandations pour améliorer la transparence de l'ICANN. Donc la période de commentaires publics est maintenant close, mais nous avons quand même pu communiquer avec le personnel pour en fait soumettre une déclaration plus tardive. Donc, la ratification est en attente. Le vote sera fait aujourd'hui. Donc, c'est simplement pour vous informer. Donc, vous allez recevoir ceci par courriel.

ALAN GREENBERG:

Pour moi, on avait jusqu'au mois de mai, donc...

ARIEL LIANG:

Merci Alan. Alors ensuite, le document intérimaire [inaudible] nom de domaine de premier niveau. Il semblerait que Maureen ait soumis une déclaration. C'est déjà affiché sur le wiki. Je vois également qu'Alan a fourni des commentaires. [Inaudible].

ALAN GREENBERG:

... rapide, mais par contre, il était correct. Mais par contre, le texte faisait référence à l'étape suivante. Alors, en tant que CWG, je ne sais pas ce que c'est que cette étape suivante, mais ce ne sera certainement pas un CCWG. Ce sera quelque chose qui n'existe pas pour l'instant. Par exemple, un groupe conjoint ccNSO ou un PDP ccNSO, GNSO conjoint.

Comme on ne connaît pas encore le format, je pense qu'il faudrait changer... [Inaudible]. C'est de ne pas communiquer des informations fausses. C'est à vous, Ariel.

ARIEL LIANG:

Merci Alan. Alors, pour confirmer, il n'y a pas eu de commentaires supplémentaires. Donc pour moi, c'est définitif et je le soumettrais sur le forum une fois qu'on aura voté. C'est ça ? Est-ce qu'on est d'accord là-dessus ?

ALAN GREENBERG:

Oui. Je pense que c'est tout à fait raisonnable, mais c'est Maureen qui supervise ceci. Donc si elle n'est pas d'accord, on fera ce qui est approprié. Mais je crois que pour l'instant, il y a eu beaucoup de discussions, beaucoup plus qu'on peut en avoir d'habitude sur ce genre de questions. Donc je pense que nous avons bien avancé.

ARIEL LIANG:

Très bien, merci. Je vois que Maureen fait un commentaire. Alors ensuite, sur la question des directives de mise en application des IDN. Andrei s'est porté volontaire pour revoir le commentaire public et il impliquera l'ALAC si cela est nécessaire, s'il est nécessaire de soumettre une déclaration. Je ne sais pas si Andrei a des commentaires à faire là-dessus.

ANDREI KOLESNIKOV:

Oui. Il y a un commentaire. En fait, il y a eu une discussion assez intéressante qui a eu lieu sur l'acceptation universelle en ce qui

concerne les attaques homographiques éventuelles. Donc, la question des recommandations des directives et ce qui doit absolument, et ce qui peut être fait. Donc, c'est toujours un petit peu la même question d'utilisation des scripts dans un nom de domaine qui, parfois, donne naissance à une certaine confusion. La période a été reportée, a été allongée. Donc, je vais continuer de surveiller ce qui se passe là-dessus.

ALAN GREENBERG: Merci Andrei.

ARIEL LIANG: Merci Andrei. Alors, simplement pour clarifier un petit peu les choses. Ce que vous êtes en train de nous dire, c'est que pour l'instant nous n'avons pas besoin de faire un commentaire et si vous avez besoin de faire une déclaration, dites-le-moi. Sinon, pour l'instant, je considère que ce n'est pas nécessaire.

ANDREI KOLESNIKOV: Oui, oui, tout à fait.

ARIEL LIANG: Très bien, merci. Et donc, le point suivant, c'est donc l'étude préliminaire de marché du système de nom de domaine africain. Nous n'avons pas Wafa avec nous, mais elle vient d'envoyer une déclaration préliminaire par courriel pour que nous puissions la consulter. Je sais que Seun est occupé pour des raisons personnelles. Je ne sais pas s'il a eu le temps de le regarder. Alan, je ne sais pas si vous avez eu le temps

de regarder, mais je voulais quand même confirmer qu'on soit d'accord avant de mettre ça sur le wiki.

ALAN GREENBERG: En principe, mon point de vue, c'est que si quelqu'un rédige quelque chose, je suis prêt à le poster. Je pourrais faire des commentaires à l'avenir. C'est possible, mais je ne veux pas reporter la publication de ceci, sauf si Wafa souhaitait vraiment spécifiquement qu'on soit tous d'accord.

ARIEL LIANG: D'accord, et bien je vais le publier tout de suite après l'appel.

ALAN GREENBERG: Est-ce que Tijani l'a lu ?

ARIEL LIANG: Non, parce que Tijani ne fait pas partie des personnes impliquées. Mais est-ce que je dois faire suivre le courriel à Tijani ?

ALAN GREENBERG: Non. On peut le mettre, on peut le publier et puis, on verra après ce qui se passe.

ARIEL LIANG: Très bien.

TIJANI BEN JEMAA: Alors, c'est juste pour parler du commentaire sur le budget de 2018.

ALAN GREENBERG: C'est pour plus tard.

ARIEL LIANG: Oui. Effectivement, je n'ai pas... J'ai raté ce point-là. Vous avez raison. Je ne l'avais pas vu.

ALAN GREENBERG: Je croyais qu'on l'avait mis à l'ordre du jour.

ARIEL LIANG: Oui. Il y a trop de points et je n'ai pas lu correctement.

ALAN GREENBERG: Je pensais qu'on devait en parler plus tard en fait dans notre ordre du jour.

HEIDI ULLRICH: Alors, nous nous occupons des demandes supplémentaires pour le budget de 2018, mais je croyais en fait que Tijani avait certaines choses à dire là-dessus.

ALAN GREENBERG: Oui. Donc, parlons-en tout à l'heure, plus tard.

C'est à vous, Ariel. Allez-y.

ARIEL LIANG: Alors, pour revenir à Tijani...

ALAN GREENBERG: Non, non. Nous passons là-dessus. Nous en parlerons au point 12 de notre ordre du jour.

ARIEL LIANG: Excusez-moi, je n'avais pas compris ce que vous veniez de dire. Alors le point suivant, donc sur les propositions de modification de statuts fondamentaux pour déplacer les responsabilités de procédés de reconsidération du comité de gouvernance du conseil à un autre comité. Alors, Leon a rédigé une déclaration. Donc la période de commentaire sera terminée au 10 mai. Alors Leon, est-ce que vous souhaitez prendre la parole ?

LEON SANCHEZ: Merci Alan. La déclaration est très courte. Je la ferais passer demain ou après-demain.

ALAN GREENBERG: Merci.

ARIEL LIANG: Merci Leon. Alors ensuite, nous avons le rapport préliminaire de l'équipe de révision sur la concurrence, la confiance et le choix des consommateurs par rapport aux recommandations sur les nouveaux

gTLD. Alors, la période se termine au 19 mai. Nous avons déjà une déclaration préliminaire publiée sur le wiki et donc la communauté peut faire ses commentaires. Je sais qu'Holly a envoyé plusieurs courriels pour que les gens puissent faire des commentaires, et donc je mettrai le lien dans le chat également. Y a-t-il des personnes qui souhaitent faire des commentaires là-dessus ?

ALAN GREENBERG:

Non, je ne vois personne. Il y a beaucoup de discussions dans la communauté là-dessus. Le PDP gTLD a passé pratiquement toute sa session d'aujourd'hui à parler de sa réponse à certaines parties du rapport, qui donc font référence au PDP et à sa mise en œuvre. Et ce qui est intéressant, c'est que le rapport recommande que le PDP fasse certaines choses et, bien sûr, les recommandations de l'équipe de révision ne s'adressent pas au PDP. Elles s'adressent au Conseil pour approbation. Le Conseil a les moyens de dire que certaines choses doivent être effectuées, mais le Conseil n'a pas d'autorité pour dire à la GNSO de le faire, de les effectuer. Donc, c'est en fait un ensemble assez intéressant de responsabilités qui s'entrecroisent.

Et, bien sûr, la GNSO dit : « Mais si on ne souhaite pas faire telle ou telle chose, à ce moment-là, le Conseil aura la décision finale d'acceptation du PDP. » Donc, ça va être intéressant, mais quoi qu'il en soit, comme Holly l'a indiqué, ceci est un commentaire très important. C'est une tâche très importante. Nous avons deux personnes, Kylie et Carlton, qui ont travaillé avec acharnement là-dessus depuis déjà assez longtemps. Donc il est très important que les gens prennent le temps de vraiment

regarder les recommandations qui sont dans le rapport pour voir dans quelle mesure est-ce qu'on peut appuyer ou non ce qui a été écrit.

ARIEL LIANG:

Merci Alan. Alors, un petit... une petite mise à jour, donc on a jusqu'au 10 mai pour fournir des commentaires. Donc, la rédaction finale, le vote... donc, il vous reste encore quelques jours avant qu'on passe au vote.

ALAN GREENBERG:

Il faudrait regarder le rapport de l'équipe de révision. Pas seulement la déclaration et la raison pour laquelle je vous suggère de le faire, c'est que cela représente un énorme travail. Le travail n'est d'ailleurs pas terminé. C'est juste un rapport préliminaire. Il y a un certain nombre de choses qui sont encore en cours de travail, mais la quantité de travail qui a été investi, la complexité des questions qui ont été traitées est vraiment quelque chose d'incroyable ; et par rapport à toutes les équipes de révision, le travail qui a été fait en fait est énorme. Et, vraiment, je les félicite. Certes, le rapport est long, mais je crois que, tous, vous apprendrez quelque chose si vous prenez le temps de lire ce rapport. C'est à vous, Ariel.

ARIEL LIANG:

Merci Alan pour ce commentaire. Alors point suivant : le report de la révision de la ccNSO. Alors, la période de commentaire se terminera le 19 mai. Alan s'est porté volontaire pour rédiger la déclaration en consultation avec Maureen.

ALAN GREENBERG: Alors, il faut que je mette ça dans ma liste de choses à faire.

ARIEL LIANG: Merci. Alors ensuite, point suivant sur le commentaire numéro 2 de la communauté GNSO sur le processus de développement de politiques des procédures ultérieures des nouveaux gTLD. Donc, la période se terminera le 22 mai 2017 et, d'ailleurs, Alan, vous pouvez mettre ceci aussi sur votre liste de choses à faire puisque vous devez rédiger une déclaration avec Cheryl.

ALAN GREENBERG: Bon, je me suis porté volontaire pour trop de choses alors.

ARIEL LIANG: Alors donc, les recommandations pour améliorer la responsabilité SO/AC. Donc, ceci se terminera le 26 mai 2017 et donc encore une fois, Alan et Cheryl.

ALAN GREENBERG: Il y a des gens qui ne font pas leur travail ici, et c'était une blague. Ariel, c'est à vous.

ARIEL LIANG: Merci. Donc voilà pour tout ce que l'ALAC a fait pour prendre des décisions. Nous avons donc un nouveau commentaire public sur le renouveau proposé du .NET, qui se terminera le 30 mai.

INTERPRÈTE: Alors, l'interprète s'excuse. Nous avons des problèmes de son sur la ligne française. Nous allons continuer maintenant.

ALAN GREENBERG: Donc, Maureen vient de nous informer qu'elle va travailler avec quelqu'un là-dessus. Alors les contrats gTLD, est-ce que quelqu'un souhaite travailler là-dessus ? Bastiaan est en train de taper. Je ne sais pas s'il se porte volontaire. Il va s'y attaquer. Très bien. Nous avons deux personnes. Donc Maureen et Bastiaan pourront décider de qui sera la personne qui prendra des notes. Ariel, je vous demande de prendre note de ceci sur la page des politiques et de communiquer avec eux pour les détails.

Merci beaucoup. Alors, le point suivant. Je ne sais pas s'il y a des rapports. En principe, les rapports sont affichés sur le wiki. Je pense que les personnes les lisent, je l'espère. Mais vous avez l'opportunité... Alors, il y a quelqu'un qui vient de prendre la parole.

HEIDI ULLRICH: Oui. La révision des candidates, des ALS candidates.

ALAN GREENBERG: Effectivement, j'ai oublié. Alors, revenons au point numéro 5, donc révision des candidatures des ALS.

HEIDI ULLRICH:

Merci Alan. Nous avons le même nombre d'ALS certifiées que le mois dernier, donc 222 dans 100 pays. Donc, nous avons une mise à jour sur une ALS, la 261 qui est en cours de vote. Si elle est acceptée, elle sera membre d'AFRALO. Le vote sera terminé lundi 31 mai. Donc il y a le chapitre ISOC également et l'éducation et la promotion de la femme au Tchad, et c'est tout. Donc, c'est à vous, Alan.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des personnes... Alors, en principe, c'est les liaisons qui prennent la parole. Mais s'il y a des personnes qui souhaitent parler des rapports, s'il y a des choses sur lesquelles nous devons nous concentrer par rapport à ces rapports, et bien merci de vous manifester. Personne n'a la main levée. Je n'entends personne. Je pars donc du principe que nous n'avons rien là-dessus. Nous avons même pris de l'avance sur notre ordre du jour. Bon, espérons que ça dure. Alors ensuite, point suivant : donc la crédibilité de l'ALAC.

Alors, il est clair depuis la révision de l'At-Large qu'il y a un certain nombre de personnes qui pensent que nous ne faisons pas un travail extraordinaire. Parce que nos déclarations ne sont pas forcément supportées par des personnes, par des contributions suffisantes. Donc, à mon avis, le problème est en partie que les attentes qu'ont les gens sont variées et que pour beaucoup, elles ne sont pas raisonnables. Donc, on s'attend à ce qu'on ait le point de vue de personnes, de milliers de personnes. On s'attend à ce qu'on crée des déclarations qui viennent du bas avec des personnes, des ALS, des membres individuels qui créent le premier commentaire et qui ensuite sont organisés par nous, et je pense que ce n'est pas raisonnable.

Donc, la question est de savoir qu'est-ce qui est raisonnable et est-ce qu'on peut déterminer un certain nombre d'attentes, définir un certain nombre d'attentes auxquelles nous pouvons répondre et que ces attentes en fait permettent de valider qu'effectivement nous faisons un bon travail. Donc, j'essaie de réfléchir à cela. Je ne sais pas exactement où on va, mais au départ, j'ai travaillé avec ALT et ils n'ont pas toujours été d'accord avec moi.

Donc, quelque chose qui m'a vraiment marqué, c'est que même si on est vraiment des groupes très différents, SSAC est dans une position assez similaire à la nôtre en ce sens que SSAC ne génère pas de rapport avec tous les experts de sécurité et du monde. Ils n'utilisent pas tous ces experts en sécurité, parce qu'ils ont des groupes de travail. Ils ont une tâche spécifique, ils accomplissent un travail spécifique. Ce qui est difficile pour eux, pour SSAC, c'est qu'ils aient assez de personnes qui aient assez d'expérience de la sécurité pour qu'ils soient en mesure d'avoir des travaux solides. Ils ont besoin d'avoir un groupe très divers de personnes qui contribuent et, ainsi, ça leur permet de bien contribuer à tout et de contribuer de manière efficace.

Donc, Olivier dit que la mission de SSAC est très différente... mais je ne sais pas... Il y a quelqu'un qui parle en même temps que moi, ça me gêne un petit peu. Oui. Olivier disait qu'on a des problèmes assez similaires avec SSAC. Je ne dis pas qu'on fait le même type de travail. Je disais qu'ils essaient de faire des déclarations solides avec pas tous les experts du monde, mais avec un groupe d'experts, un petit groupe dont ils sont sûrs. Donc, l'analogie avec SSAC n'est pas si importante que cela. Je ne veux pas... Tijani, vous voulez prendre la parole ? Tijani, je vous donne la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Oui. Merci beaucoup. Merci Alan. Si j'ai bien compris, vous proposez que nous réduisons ce qu'on fait au niveau, au niveau local, pour que nos déclarations proviennent d'un groupe plus restreint que celui qu'on a actuellement et donc travailler un petit peu de la même manière que SSAC. Donc, qu'il y ait un groupe plus restreint qui travaille au nom du groupe tout entier et que tout cela soit fait au nom des utilisateurs finaux ? Donc, je ne comprends pas très bien ce que vous voulez dire.

ALAN GREENBERG:

Non, ce n'est pas du tout ce que je dis de faire. Je crois que les attentes de certaines personnes, c'est qu'on ait des milliers de personnes qui contribuent à chaque déclaration et qu'on devrait obtenir le point de vue de centaines d'ALS, de milliers de personnes. Ça, ce n'est pas réaliste, c'est très clair, et pourtant, ce sont les attentes qui existent de la part de certaines personnes. Moi, je veux qu'on travaille d'une manière réaliste. Est-ce que ça fait sens ce que je dis ? Donc Alberto, allez-y.

ALBERTO SOTO:

Alberto Soto au micro. Alan, peut-être que c'est possible. Vous dites que ce n'est pas raisonnable, mais peut-être que c'est possible. On a des groupes de travail qui ont montré qu'avec des personnes qui sont bien formées, avec une consultation qui remonte de la base... Vous savez, à la base, on a des utilisateurs finaux qui ne travaillent pas du tout et ils n'ont pas parfois toutes les connaissances nécessaires, mais ils ont des opinions.

Donc moi, j'ai créé des rapports avec quelques activités qui proviennent de nos 52 ALS et j'ai obtenu un rapport de 14 ALS avec des activités, et je sais qu'il y a beaucoup d'ALS qui travaillent avec des dizaines et des dizaines d'utilisateurs finaux. Et ils fournissent des indications... ou peut-être nous serons en mesure d'obtenir plus de feedback de nos utilisateurs. Parce que je sais qu'ils travaillent véritablement avec des milliers d'utilisateurs finaux. La question, c'est de faire remonter le feedback.

ALAN GREENBERG:

Oui. J'aimerais limiter les personnes qui vont prendre la parole, le nombre de personnes qui vont prendre la parole. Aujourd'hui, on ne va pas essayer de résoudre tous les problèmes de participation des personnes. Nous avons des processus auxquels nous travaillons. Nous pensons qu'on peut donner plus d'informations à des personnes et ainsi avoir plus de participation, mais je ne veux pas parler de ces procédures. Moi, je parle des attentes qui existent de la part du Conseil d'administration et de la communauté toute entière. Qu'est-ce qui ressemble à un succès ? Qu'est-ce qui représente un succès pour nous ?

Bon, les procédures de participation des personnes, c'est intéressant, évidemment. Je trouve qu'on fait des progrès à ce niveau, mais on n'a pas le temps de parler de tout cela aujourd'hui. Donc, ce que je pense que nous essayons de faire, c'est... Nous savons qu'on ne va jamais avoir des centaines de personnes dans les groupes de travail pour le développement des politiques, les PDP, parce que ça demande un niveau de connaissance très élevé. Donc on a besoin de plus de personnes aujourd'hui. Je suis d'accord, mais on n'aura jamais des

dizaines et des dizaines de personnes qui feront partie de ces groupes de travail.

Mais ce dont on a besoin, c'est d'un nombre raisonnable de personnes, des douzaines de personnes, des dizaines de personnes qui soient en mesure de fournir des commentaires et de travailler au niveau de nos processus. On a besoin de groupes de travail qui se réunissent périodiquement et qui parlent des problèmes. Donc moi, je crois qu'on a besoin d'une approche à trois niveaux, trois couches ou trois types de personnes. Ceux qui sont très actifs, les personnes qui ont des connaissances, qui comprennent ce que nous faisons et qui peuvent participer dans nos groupes de travail et qui peuvent véritablement participer à nos déclarations également ; et des personnes qu'on forme, qu'on éduque et qui, après un certain laps de temps, seront en mesure de rejoindre les autres une fois qu'ils auront acquis les connaissances.

Moi, c'est comme ça que je vois les choses et c'est comme ça que je vois les attentes... Comment on peut répondre aux attentes pour montrer qu'on représente bien les intérêts de tous les utilisateurs finaux, qui sont pourtant des milliards et qui évidemment ne travaillent pas tous avec nous ? Harold, je crois, veut prendre la parole.

HAROLD ARCOS:

Oui. Merci beaucoup, Alan. Moi, je pense que lorsqu'on crée des attentes et bien, il faut travailler avec les rapports d'At-Large. Là, il y a beaucoup de personnes qui connaissent mal les rapports et qui n'ont pas beaucoup de connaissances. Mais, ces rapports ont des impacts forts sur les utilisateurs finaux qui lisent les rapports et nous sommes en mesure de créer de manière très intéressante des réponses. Donc ça,

c'est un processus qui prend quand même beaucoup de temps et d'efforts.

Donc, je crois qu'il faut être pragmatique et que l'ALAC doit bien comprendre, comme je l'ai dit auparavant, nous avons différents niveaux avec des personnes ayant des différents niveaux de connaissance, mais qui doivent s'entraîner à mieux connaître le modèle. Donc plus on s'entraîne, plus on pratique le modèle, plus ce sera positif.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Alan. Donc, [inaudible] les attentes de la communauté de l'ICANN, y compris du Conseil d'administration au sujet de nos déclarations, de nos Conseils. Moi, je pense que toutes nos déclarations et tous nos conseils ne représentent pas toujours la participation de 222 ALS comme on a aujourd'hui, mais, néanmoins, sont représentatifs de la communauté At-Large.

ALAN GREENBERG:

Moi, je crois qu'on veut avoir plus de personnes actives qui s'engagent. Moi, je crois que vous avez entendu tous les problèmes qu'on a pour trouver des personnes pour commenter nos déclarations. Donc moi, je crois qu'il faut trouver un nombre entre peut-être 200 et 300. Je n'ai pas exactement le nombre de personnes. C'est une bonne question en fait. Quel est le nombre ? Quel est le bon nombre de personnes ? Combien de personnes peut-on gérer ? Combien de personnes suffisent pour nous apporter la crédibilité ? Je ne sais pas.

Je n'essaie pas de vous donner des réponses. J'essaie de lancer le débat, et j'aimerais que d'autres personnes interviennent également. Qu'est-ce qui est raisonnable ? Est-ce que ce que je dis, ce que j'avance, est raisonnable ? Indiquez-le-moi. Est-ce que des personnes ont quelque chose à dire ou on passe au point suivant ? Yrjö ?

YRJÖ LÄNSIPURO:

Oui. Yrjö Länsipuro. Moi, je soutiendrais l'idée d'Alan de le faire, je dirais une ALS à la fois. Donc étendre, si vous voulez, la participation de ces ALS. Mais moi, je ne crois pas que ça devrait être soit des milliers de personnes, soit pratiquement aucune personne. Commençons petit et connaissons une expansion. Ce qui est important, c'est que le processus soit solide et qu'on soit toujours en progression, et qu'il y ait de plus en plus de personnes qui soient engagées dans le processus. Comme Alan l'a dit, c'est le comment qui est important. Il faut créer un mécanisme qui soit facile pour les ALS, pour que ces ALS deviennent plus actives. Moi, je crois que c'est une approche réaliste, me semble-t-il.

ALAN GREENBERG:

Oui. Merci beaucoup, Yrjö. Je vais passer à Alberto, et je ne veux pas que tout le monde me dise « oui vous avez raison », mais réfléchissons à quelque chose qu'on peut mieux définir, présenter à la communauté et vendre à la communauté. Quelque chose qu'on peut atteindre, qui est raisonnable, qu'on peut atteindre rapidement, un point auquel on peut arriver rapidement et qui montrera qu'on connaît des succès. Alberto, je vous écoute.

ALBERTO SOTO:

Moi, je crois que peut-être je n'étais pas clair dans ce que j'ai dit, mais nous avons des ALS qui sont très réactives. Mais on n'est pas assez au courant de cela, de ces ALS qui fonctionnent bien. Moi, je sais parfois le travail que ces ALS font et effectuent, et à l'ACRALO, nous avons noté une grande activité dans plusieurs ALS et une grande inactivité dans certaines activités. Mais il y a des ALS qui sont uniquement actives avec leurs utilisateurs finaux, mais qui ne font pas remonter les choses, donc qui ne sont pas actives avec nous. Moi, je crois que nous avons des ALS actives.

ALAN GREENBERG:

Oui. Je suis d'accord, tout à fait, mais la question qui se pose, comment sont actives ces ALS au niveau de la communauté de l'ICANN ? C'est ça, la question qui se pose. Je crois qu'on va être prêts à passer au point suivant. Donc Cheryl, vous voulez prendre la parole ou moi je vous dis où on en est ? Oui, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR:

Oui. Comme vous le savez, la plupart d'entre vous le savez. Je travaille à certains documents avec le travail d'ITEMS et donc je ne sais pas si je dois proposer certains changements qui ont été mis en place récemment. Et je crois qu'on peut avoir des débats intéressants au sujet de l'interprétation de ces points au niveau des commentaires publics.

Mais ceci dit, on n'en est pas encore au point de proposer cela au conseil d'administration de l'ICANN. Donc, il y a une liste de documents qui a été publiée et à partir de cela, on peut lancer le débat. Et j'espère qu'à ce moment-là, nous serons en mesure de travailler et de proposer

cela, de présenter cela au conseil d'administration, au Board pour la mise en œuvre des recommandations.

INTERPRÈTE: Donc, l'interprète s'excuse la qualité du son ne permet pas de tout entendre.

CHERYL LANGDON-ORR: Donc, on en n'est pas encore arrivé à ce point-là. On n'est pas encore prêt à proposer tous ces points au conseil d'administration et on verra comment ça se passe entre l'ALAC et le groupe de travail de révision de l'ALAC. Ce sera donc à l'organisation toute entière de réfléchir à ces commissions, à voir comment les commissions de révision travailleront à l'avenir. Mais la question se pose pour l'ALAC, donc ce sera un rapport assez long.

ALAN GREENBERG: Oui. Il y a en effet plusieurs autres points par rapport à ITEMS. Donc les réponses qui ont été envoyées par la GNSO au niveau des révisions, ça date d'il y a un an à peu près. En avril, il y a un an et la GNSO vient de recevoir une lettre de MSSI et Theresa Swinehart avec des réponses.

Donc la réponse de la GNSO... Donc, je ne crois pas que ce qu'on voit à l'écran correspond à ce qu'on est en train de dire. Donc, pour le moment, ne mettez pas de diapositives à l'écran. Merci. La GNSO a indiqué qu'elle reçut une réponse. Ça a pris un an pour obtenir une réponse. La commission a revu le rapport, a analysé le rapport, ainsi que

les recommandations de la GNSO. Tout ça a été envoyé au conseil d'administration. Le conseil d'administration est tombé d'accord.

Et donc, maintenant, c'est à la GNSO de mettre en œuvre la suite de la révision, les recommandations. Il y avait quatre catégories pour ces recommandations. Si on voit... Et je crois qu'on pourrait les mettre sur une table, sur un diagramme, ce serait intéressant... Oui. Si on pouvait la mettre, mettre cela, le présenter sur Adobe Connect au centre de la page, s'il vous plait.

Oui. Alors voilà, donc voilà quatre manières. Nous sommes d'accord avec la recommandation. C'est en vert. Ça, c'est les résultats de la recommandation de la GNSO. En orange, le travail se fait déjà ; en jaune, nous sommes en partie d'accord avec l'intention de la recommandation, mais nous avons proposé une version modifiée. En rouge, nous ne sommes pas du tout d'accord et nous recommandons de ne pas mettre en œuvre cela. Donc, vous voyez sur ces 36 recommandations le nombre qui sont de différentes couleurs associées à différents concepts. Donc, ce qui est important dans cela... de bien comprendre cela, c'est de voir comment la GNSO a noté donc ces recommandations à la suite de la révision.

Ils ont évalué les recommandations... Étaient-elles de bonnes recommandations ? Pouvons-nous les mettre en place ? Et est-ce que ce sont des recommandations que nous rejetons et que nous ne voulons pas mettre en œuvre ? Donc, j'aimerais qu'on fasse quelque chose de ce type, de ce genre et qu'on ait des résultats similaires. Je pense... Donc, je ne crois pas qu'on doive trop s'inquiéter des aspects spécifiques des recommandations, mais je crois qu'on doit être prêt à justifier ce que

nous pensons de chaque recommandation et de pouvoir se présenter devant le conseil d'administration et dire voilà ce que nous pensons de telle et telle recommandation, et la qualité de cette recommandation. Donc voilà ce que je voulais dire et je crois que Cheryl est prête à prendre la parole. Donc, rien de plus finalement. Alors, on passe à la suite qui vient en fait de la révision de l'At-Large.

C'est donc la question du président de l'ALAC et des responsabilités de l'ALT. Donc un des changements par rapport à l'ancien format, c'est qu'il y a une recommandation officielle comme quoi il faudrait que l'ALT évolue. Donc le raisonnement, c'est que l'ALT prend des décisions substantives au nom de l'ALAC. Donc, le commentaire qui est fait, c'est que l'ALAC devrait prendre ces décisions. Je crois que Rinalia est là. Est-ce que vous souhaitez faire un commentaire sur le point précédent, Rinalia, avant qu'on passe à la suite ?

RINALIA ABDUL RAHIM:

Est-ce que vous m'entendez ?

Très bien. Donc, mon commentaire par rapport à la révision de l'At-Large et par rapport au rapport. C'est que la GNSO, le modèle de la GNSO est excellent. Il y a un groupe de travail qui avait pris position sur l'une des recommandations. Et ensuite, la révision a évalué cette position et a été d'accord avec la position de la GNSO. Donc, il était clair qu'il y avait consensus et qu'on pouvait adopter la recommandation telle quelle. Je voulais simplement dire qu'au niveau de l'OEC et du conseil, le [inaudible], c'est le groupe de travail d'évaluation. Donc, je voulais simplement vous faire passer ce message.

ALAN GREENBERG: Merci. Étant donné que vous êtes à l'appel, est-ce que je peux vous poser une question ? Y a-t-il une réponse très simple à apporter par rapport au délai d'un an ? Est-ce que cela va être la même chose pour nous ?

RINALIA ABDUL RAHIM: Alors, la correspondance entre la GNSO et le groupe de travail m'a été envoyé à l'OEC et j'ai communiqué directement avec eux par courriel. Pour l'instant, l'organisation de l'ICANN essaie de nettoyer un petit peu le processus et donc lorsqu'on envoie quelque chose, la réponse est effectuée. Donc, ceci est en cours de nettoyage pour ainsi dire.

ALAN GREENBERG: Donc, quand est-ce qu'on peut en fait attendre une réponse ?

RINALIA ABDUL RAHIM: La réponse est arrivée juste après la réunion de l'OEC, après décision prise, et ensuite, on a renvoyé ça au président de la GNSO. On leur a expliqué le processus. On leur a dit quels allaient être les délais, et une fois que le conseil a pris sa décision, et bien cela a été communiqué tout de suite. Il n'y a pas eu en fait de période de délai, d'attente. Tout a été correspondu par courriel. Tout a été envoyé par courriel, pardon.

ALAN GREENBERG: La lettre de Thérèse disait que l’OEC avait pris sa décision en trois semaines et que le conseil avait pris une décision six semaines plus tard. En fait, je n’avais pas lu le document avant de poser cette question.

RINALIA ABDUL RAHIM: Oui, pas de problème. En fait, le processus a été changé au sein de mon comité justement pour pouvoir répondre plus rapidement au niveau de la communauté, et donc cela a permis d’accélérer le processus. Voilà. Vous pouvez continuer maintenant.

ALAN GREENBERG: Très bien. Merci. Alors, revenons aux responsabilités du Président et de l’ALT. Donc, pour moi, cette recommandation est assez étrange, parce que si j’ai bien compris, la seule décision que prend l’ALT c’est la décision... Bon, parfois, il y a décision auprès de l’ALAC de la part de l’ALT, mais de temps à autre, l’ALT se retrouve entre les réunions de l’ALAC. Donc, de temps à autre, l’ALT va regarder un commentaire public et va dire : « Bon, pas besoin de faire quoi que ce soit là-dessus. » Donc, tout ce qu’on sait, c’est qu’on nous dit à la réunion ALAC suivante ce qui s’est passé. Les gens ne disent pas, « Non, c’est la seule décision que prend l’ALT ».

Donc, pour moi, c’est assez étrange, cette recommandation, par rapport aux décisions de l’ALT. Et la raison pour laquelle j’ai ajouté ceci à notre ordre du jour, c’est qu’il y a des petits points de ce type, comme donc cette décision sur les commentaires publics qui donc sont effectués de manière routinière. Donc ma question, c’est dans quelle mesure est-ce qu’on doit documenter le fait que ce sont des décisions qu’il faut

prendre ? Alors, est-ce qu'on pourrait peut-être afficher le document joint à l'ordre du jour ? Donc le règlement intérieur de l'ALAC, s'il vous plait. Est-ce qu'on pourrait aller au point 5.11, s'il vous plait ? Merci. Alors, est-ce qu'on pourrait aller au point 5.11, s'il vous plait ?

Alors, il semblerait qu'on doit tous en fait aller jusqu'au point 5.11 individuellement. Alors, la question est la suivante. 5.11, c'est la chose suivante. Donc, le président de l'ALAC peut prendre des décisions de substance, au nom de l'ALAC si la question est urgente. En ce qui concerne l'ALT, toutes ces questions doivent être signalées à l'ALAC sans retard. Elles doivent être ratifiées par l'ALAC dès que possible. Donc, nous avons fait ceci de temps à autre.

Mais la raison pour laquelle je pose cette question au groupe, c'est que donc le Président de l'ALAC peut prendre des décisions de substance. Donc, qu'est-ce que cela veut dire pour moi ? Ça veut dire que le président de l'ALAC a la permission de prendre des décisions qui ne sont pas de substance de manière plus régulière. Donc par rapport à des choses telles, qu'est-ce qu'il faut avoir un commentaire public ? Est-ce que le commentaire est prêt à être publié, etc. ? Donc, il y a beaucoup de choses qui peuvent se présenter et la question, c'est de savoir s'il nous faut une règle qui soit claire là-dessus ou est-ce que cela est implicite, parce que c'est donc un commentaire relatif aux décisions de substance. Mais il n'y a pas de commentaires par rapport aux décisions qui ne sont pas de substance. Donc c'est ça, ma question. Tijani, ça fait déjà longtemps que vous avez la main levée. Donc, je ne sais pas si c'était là-dessus, mais je souhaite vous passer la parole d'abord.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Alan. Alors j'ai deux commentaires en fait. D'abord, vous avez parlé des décisions de substance prises par l'ALT. Je ne vois pas trop à quoi ça correspond. En fait, il faut leur poser la question directement. On ne pourra pas trouver de solution si on ne sait pas exactement ce qu'ils veulent dire en fait. Donc il faut leur poser la question. C'est ce qui serait utile lorsqu'on leur parle.

Deuxièmement, même dans le règlement intérieur, on dit que « le Président et l'ALT prennent des décisions, mais ils doivent informer l'ALAC et les décisions doivent être ratifiées par l'ALAC. » Donc en fait, l'ALT ne prend pas de décision seule.

ALAN GREENBERG:

Non, je suis tout à fait d'accord avec vous. Ce n'est pas ce que je voulais dire et, certes, on peut leur demander. Mais ma question pour l'instant n'est pas là-dessus. Le règlement intérieur parle du processus de ratification ou plutôt des conditions dans lesquelles on peut prendre une décision de substance s'il n'y a pas consultation de l'ALT. Et donc ma question, c'est est-ce qu'il nous faut une autre disposition dans notre règlement qui parle des décisions qui ne sont pas des décisions de substance de manière à donner au président et à l'ALT les moyens de prendre ces décisions, ou est-ce que c'est quelque chose qui est implicite en fait ? C'est ça.

TIJANI BEN JEMAA:

Je crois qu'il nous faut simplement enlever le mot « substantif » (substantive en anglais), « substance », du texte. Il y a ratification par

l'ALAC, c'est obligatoire. Donc je ne vois pas pourquoi on aurait besoin d'avoir deux catégories de décision.

ALAN GREENBERG:

Bien. Il y a certaines décisions qui sont faites de manière très régulière, qui ne sont pas forcément importantes, mais parfois, il faut qu'il y ait quelqu'un qui prenne une décision et c'est ce type de choses qui tomberait dans cette autre catégorie. Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent faire un commentaire ? Personne ne pense donc que c'est important. Donc, je ne vais pas m'étendre là-dessus, à moins que Leon ait quelque chose à dire. Il avait un commentaire. Leon est d'accord. Puisque les choses de substance ne sont pas mentionnées, on s'imagine que les choses seront traitées de manière raisonnable. Donc raisonnable. Bon. Je pense que c'est déjà défini dans le texte. Ce n'est pas un problème.

Cheryl est d'accord avec Leon. Leon a remercié Cheryl. Donc nous pouvons passer au point suivant. Très bien. Donc le CCWG sur la gouvernance de l'Internet. Vous vous rappelez sans doute qu'il y a eu une question par rapport à l'existence du CCWG, parce qu'en fait il ne suit pas le modèle CCWG typique de rapport et, ensuite, de clôture du groupe. Le CCWG a un autre cycle de vie que ce qui est typique. Donc la réponse à ça, c'est que le CCWG est en cours de redéfinition de sa charte comme les autres organisations membres. Donc en fait, on va nous demander de soit soutenir, soit non, la nouvelle charte et les changements apportés. Donc, je vais céder la parole à Olivier pour nous parler de ce point.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. Est-ce que vous m'entendez bien ?

ALAN GREENBERG: Oui, très bien. Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alors merci pour cette présentation, Alan. En effet, le groupe de travail intercommunautaire a déjà travaillé au cours des mois passés là-dessus. Lors de la réunion générale de l'année dernière, le conseil de la GNSO a fait des recommandations comme quoi il fallait apporter des changements à la charte et comme quoi il fallait également qu'il y ait un rapport annuel sur les activités du groupe de travail intercommunautaire pour voir si le groupe de travail intercommunautaire et sa structure actuelle correspondait de manière adéquate à la poursuite du travail, du travail très utile, qui est entrepris par ce groupe ou s'il fallait qu'il y ait une autre structure qui soit mise en place et qui soit mieux adaptée aux objectifs du groupe de travail.

Donc le groupe de travail a demandé à un indépendant de les aider pour rédiger en fait un rapport assez long sur les activités du groupe de travail au cours de l'année ou des années passées et, je dis années passées au pluriel, parce que cela incluait également les activités des années précédentes. Ceci a été rédigé. Pour vous rappeler, il y a trois organisations membres qui font partie de ce groupe de travail intercommunautaire. Cela inclut l'ALAC, la ccNSO et la GNSO.

Donc, deuxième partie du travail, c'est donc la considération de la charte. C'est une charte qui existe. Donc quelles sont les lacunes entre ceci et les nouvelles directives pour les CCWG qui, en fait, ont été

publiés après que ce CCWG a été mis en place ? Alors, vous devriez avoir à l'écran maintenant un tableau qui vous montre les différences entre les deux. Donc, c'est un tableau comparatif qui a été présenté... On ne le voit pas bien à l'écran. Il va peut-être falloir réduire la taille. Donc comparaison entre la charte du CCIG et la charte du CCWG. Alors en fait, ce n'était pas ce que je voulais qu'on considère, mais bon.

Quoi qu'il en soit, deux documents ont été envoyés aux organisations de soutien. Premièrement, une comparaison, un tableau de comparaison entre la charte du groupe de travail intercommunautaire et le modèle de charte qui avait été conçu par la GNSO et ses directives sur les groupes de travail intercommunautaires.

Deuxièmement, une comparaison entre la charte du CCWG avec la charte révisée qui donc montrait des différences entre les deux. Alors n'oublions pas que la charte révisée maintenant suit l'avis du groupe de travail intercommunautaire et du processus ou plutôt du modèle. Voilà. On va passer en revue certains des changements. Lorsque vous regardez l'ensemble, il n'y a pas eu énormément de changements en fait. Mais pour des raisons, pour certaines raisons en fait, il y a des chartes, des choses sur la charte qui ont été terminées, d'autres non.

Alors par exemple, les objectifs, l'ampleur des activités, la déclaration du problème. Tout ceci a été détaillé par rapport à ce qu'on avait avant, avec des objectifs plus focalisés par rapport à ce que doit faire ce groupe de travail. Le domaine d'application des activités, tout ceci a été réorganisé. Donc élargissement davantage des détails. Ensuite donc, documents de position, ateliers, etc., forums, rapports annuels, documents sur le progrès, etc.

Le plan de travail n'a pas forcément changé. C'était simplement une re-rédaction pour dire que le groupe de travail doit adopter un plan de travail annuel et établir son calendrier, alors qu'avant cela disait à peu près la même chose. Mais bon. Il y a eu une mise à jour. Le rapport sur le progrès, ça c'est quelque chose que le groupe de travail a focalisé un petit peu plus, parce qu'il était très clair qu'il y avait un problème de rapport à l'organisation de soutien. On avait l'impression que le groupe de travail ne faisait rien, alors qu'en fait il était très actif, donc la manière dont les rapports sont faits.

Ensuite, les documents, les déclarations : tout ceci a été développé dans différents paragraphes. Les déclarations de position, tout ceci a été détaillé, surtout en ce qui concerne les différents types de documents, les différents types de consultations, tout ce qui doit être produit : donc révision de la consultation publique; rédaction du document d'opposition ou déclaration. Tout type de résultat ou de publication sur demande externe, donc en dehors de l'ICANN, etc.

Ensuite, il y a eu une discussion bien sûr, ou plutôt des détails, sur la soumission du rapport au Conseil et à quoi cela devait ressembler. Et enfin, les membres. Cela a également été explicité, parce qu'avant son existence, les choses étaient un petit peu différentes, et donc nous avons eu un groupe de personnes très influencées par les organisations de soutien.

Et donc, la nomination, tout ceci doit être reconsidéré, mais le groupe de travail en lui-même suit l'idée comme quoi les participants, les membres et les observateurs font tous partie de ce groupe et ils ont

chacun la même possibilité de participer de la même manière que dans le groupe de travail, par exemple, sur la responsabilité de l'ICANN.

Donc, je crois que c'est à peu près tout en ce qui concerne les changements. Le reste, c'est en fait le détail de ce qui existait avant, certaines clarifications, le consensus, à quoi cela correspond, le consensus total, etc., les amendements pour les règles de prise de décision et tout ce qui est modification de la charte.

Alors ce qu'on cherche à faire, c'est que chacune des organisation membre réponde, qu'elle nous fasse un feedback et également nous fasse un feedback par rapport à notre rapport annuel. Peut-être qu'il y a des choses à améliorer et nous souhaitons le savoir. Et, ensuite, peut-être nous indiquer si les organisations membres sont prêtes à s'engager, pour ainsi dire, ou plutôt à approuver des amendements à la charte de manière à ce que nous puissions aller de l'avant et fonctionner dans le cadre de la nouvelle charte. Voilà. C'est tout ce que j'avais à dire.

ALAN GREENBERG:

Y a-t-il des questions ? Je ne sais pas si tout le monde a tout compris. Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR:

J'espère que vous m'entendez mieux. Alors, j'entends d'autres langues. Je suis sur un autre appel en même temps. C'est un petit peu compliqué. Mais, je voulais en fait poser une question par rapport aux inconvénients, par rapport aux changements du type d'entité. Ce que me dit le conseil de la GNSO, c'est pourquoi est-ce que cela doit être un

groupe de travail intercommunautaire officiel ? De toute évidence, ces groupes de travail ont changé et ils ont tous évolué.

Donc en fait, Olivier pourrait peut-être m'aider à mieux comprendre quelle est la différence de manière que je puisse communiquer ceci à la GNSO. Donc, quels seraient les inconvénients ? Quel serait le désavantage, par exemple, d'avoir un comité de communauté ? Donc, y a-t-il une certaine valeur, certains aspects qu'il faut considérer ? Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci. Avant qu'Olivier ne réponde, ce que je voulais suggérer, et d'ailleurs je l'ai fait plusieurs fois, mais on m'a ignoré. L'idée, c'était de dire simplement que ce n'était pas un CCWG, mais que c'était, par exemple, un working party ou une task force donc en anglais. Donc, un autre type de groupe, donc ne pas utiliser le mot magique CCWG. Cela veut dire que ce n'est plus sous la houlette de ce qui existe, des règles qui existent. Mais de toute évidence, les gens sont un peu têtus par rapport à ça. Il faut que ça fasse partie du modèle CCWG. Alors Olivier, c'est à vous. Qu'est-ce que vous en pensez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Alan et Cheryl. Effectivement, nous en avons parlé de ceci, mais je crois qu'une idée, un des soucis qui, d'ailleurs, est aligné avec mes soucis, c'est donc le manque de statut officiel de la structure qui existe. Un working party intercommunautaire ou un comité de travail intercommunautaire, cela n'existe pas. Il n'y a pas de structure officielle. Ce que je veux dire par là, c'est que si ce groupe de travail devait en fait fournir un avis au conseil ou à son organisation de soutien,

ou de rédiger une déclaration... Et si on lui demandait d'avoir l'appui de son organisation de soutien, en fait, il n'y aurait pas de moyens officiels de le faire.

Donc, le groupe de travail en lui-même travaille avec le groupe de travail sur la gouvernance du Conseil qui a été créé récemment. Il y a du personnel de l'ICANN qui en discute en dehors de l'ICANN et, là, on a des avis qui sont fournis au personnel de l'ICANN. Et je crois que lorsque ce groupe sur la gouvernance de l'Internet sera, sur la gouvernance du conseil, pardon, sera... aura bien fait son travail, et bien les avis pourront être soumis. Cela n'a pas encore été le cas, parce que ce groupe en est à ses débuts, à son bal du ciment.

Mais en ce qui concerne les avis officiels, donc avoir un processus clair de prise de décision au sein de l'ICANN, c'est à ceci que correspond un groupe de travail intercommunautaire. C'est le moyen et il n'y en a pas d'autres. Alors, il est tout à fait possible qu'il y ait d'autres moyens qui soient mieux adaptés, mais le problème, c'est que s'il faut utiliser un autre moyen et bien la possibilité que ce groupe de travail agisse, fournisse des avis officiels et suscite des recommandations officielles... Eh bien, là, nous n'avons pas ce moyen dans les autres types de structure. Est-ce que ça vous aide comme réponse ?

ALAN GREENBERG:

D'autres points à soulever ? Oui. Je crois qu'on passe beaucoup de temps pour vraiment satisfaire une bureaucratie, alors qu'on pourrait travailler différemment. Est-ce qu'il y a d'autres questions pour Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui.

ALAN GREENBERG: Je n'ai pas vraiment posé de question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui. Donc, je note qu'il y a des questions dans le chat au sujet des activités essentielles de l'ICANN. Ça, c'est quelque chose de très important. Donc Cheryl propose cette question et elle est importante pour la GNSO. La question s'est posée l'année dernière lors de leur révision. Donc, il y a un débat vraiment religieux, carrément, à l'ICANN au niveau de la GNSO et à la ccNSO. Quelles sont les activités essentielles ? Le cœur des activités de l'ICANN ? Telle est la question. Est-ce qu'il s'agit de gouvernance de l'Internet ou pas, par exemple ?

Il y a des personnes qui pensent que l'ICANN ne devrait absolument pas parler de gouvernance de l'Internet et se restreindre au point de vue technique, nom, adressage et ainsi de suite. Vraiment, le mandat de base, le cœur de l'ICANN est beaucoup plus technique et donc laisser à l'IGF la gouvernance d'Internet et ainsi de suite. Il y en a d'autres qui pensent de manière tout à fait différente, qu'il y a un besoin essentiel qu'on aborde la gouvernance d'Internet lors des réunions de l'ICANN, puisqu'il y a les gouvernements qui sont représentés et que l'ICANN peut avoir un impact. La légitimité de l'ICANN serait véritablement beaucoup plus basse si on n'y parlait pas de gouvernance de l'Internet.

Donc ça, c'est un grand débat qui se déroule actuellement et depuis longtemps à l'ICANN. Donc, je ne sais pas qui va gagner entre ces deux groupes d'influence sur le travail de l'ICANN. Comment définir le travail

de l'ICANN ? Comment évidemment travailler avec le personnel de l'ICANN ? Comment le Board, le Conseil d'administration se retrouve au milieu de tout cela ?

Moi, je crois que c'est assez clair. Si l'ICANN ne travaille pas avec l'IGF, ne collabore pas avec les autres grands forums, il me semble que ça va poser un problème et que l'ICANN doit même disparaître d'ici quelques années parce qu'il n'y aurait plus de finance. Donc moi, je trouve qu'il est important de travailler avec les entités externes, parce que c'est quelque chose de tout à fait bénéfique pour l'ICANN et même pour la postérité et la vie de l'ICANN.

ALAN GREENBERG:

Oui. Nous sommes dans un monde où il y a des personnes qui n'apprécient pas l'ICANN. Quand je dis-nous, je ne crois pas que nous, la communauté devrait laisser cette responsabilité uniquement au personnel et au Board. Si l'ICANN peut et doit s'engager dans ces autres forums... Moi, je crois que c'est important pour qu'on comprenne ce qu'on fait, pour qu'on soit [inaudible]... du Board et du Conseil d'administration. Mais c'est également le rôle selon moi de la communauté que d'être présent dans ces autres forums et [inaudible].
Oui, Javier ?

JAVIER RUA-JOVET:

Oui. J'ai vu ce débat... À quel point l'ICANN devrait travailler à ces activités et collaborer, par exemple, avec l'IGF ? Et moi, j'ai travaillé avant la réunion de San Juan. Je vais travailler à la gouvernance de l'Internet. Il y a une école de la gouvernance de l'Internet qui est

présente à Porto Rico et moi je crois que c'est quelque chose d'important que l'ICANN fasse une collaboration avec cette école. Mais j'ai eu des personnes qui n'étaient pas tout à fait d'accord. Ça a finalement été approuvé. Il y a eu un budget d'approuvé, mais certaines personnes ont reculé un petit peu et on dit : « Pourquoi voulez-vous vous mêler de gouvernance de l'Internet ? Pourquoi voulez-vous vous engager là-dedans ? » Moi, je trouve que c'est important. C'est même essentiel. On fait partie d'un écosystème. On doit avoir des conversations, des dialogues au sujet de la gouvernance de l'Internet avec d'autres entités. Donc, je crois qu'il faut pousser un petit peu [inaudible] et s'assurer que l'ICANN a voix au chapitre en ce qui concerne la gouvernance de l'Internet.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Oui. Cheryl, nous dit que ce n'est pas si important que cela. Je n'ai pas entendu parler de manière négative, donc je crois qu'on va prendre de facto une décision au niveau du CCWG, du groupe de travail. Je crois que la charge de travail administrative le permettra. Olivier, vous voulez intervenir ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Oui. Merci Alan. Et pour conclure un petit peu, cet argument peut être présenté à ceux qui s'opposent à l'ICANN, qui pourrait dévier de sa mission essentielle. Moi, je crois que quelque chose qu'on oublie trop souvent lorsqu'on dit de réduire l'ICANN à ses activités de base, c'est que dans les textes statutaires de l'ICANN nous sommes une organisation à but non lucratif.

Dans le cadre de l'état de Californie, nous avons une entité caritative. Nous avons un rôle non lucratif et il y a le code, le fisc américain qui nous a donné ce statut de 501C3 organisation à but non lucratif et ça c'est très important. Une partie des revenus de l'ICANN doivent être utilisés pour des activités de l'ICANN. Et c'est pour cela qu'on travaille avec l'IGF. C'est pour ça qu'on est engagé et qu'on a un budget pour cela et qu'on doit absolument être engagé avec d'autres organisations à but non lucratif au risque de perdre notre statut et de payer énormément d'impôts aux États-Unis, à la Californie, où nous ne pourrions plus être enregistré en tant qu'entité à but non lucratif. C'est très important cela et je crois que ça clôt le débat en ce qui concerne l'utilisation de l'argent.

ALAN GREENBERG: Oui, c'est un bon argument, Olivier. C'est très bien ce que vous avez dit. C'est très intéressant. Si vous faites référence à quelque chose, vous pouvez nous envoyer cela par écrit.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui. Je vous ai envoyé les textes statutaires, les statuts, le règlement intérieur où s'est indiqué que nous devons absolument... Nous sommes une organisation à but non lucratif. C'est une analyse que j'ai fait à partir des textes statutaires et j'en ai parlé... Mais la règle 501-C3 des statuts m'intéresse beaucoup.

ALAN GREENBERG: Oui. Nous avons une main levée. Je crois qu'elle est un petit peu ancienne, cette main levée par Javier et par Olivier. Donc je pense que

nous pouvons passer au point suivant : la réunion ICANN 59 dans quelques semaines. Ça va arriver assez vite. Dans deux mois, on sera à Johannesburg et on va demander à Gisella Gruber de prendre la parole.

GISELLA GRUBER: Oui. Gisella au micro.

ALAN GREENBERG: Oui. Bonjour Gisella.

GISELLA GRUBER: Bonjour.

ALAN GREENBERG: Donc, il y a quatre heures, je lui disais bonne nuit et elle est déjà sur le pont.

GISELLA GRUBER: Donc si vous permettez, j'ai mis sur l'écran sur Adobe Connect... Ce n'est pas la version finale, mais vous avez quand même ce qui est prévu pour Johannesburg, pour la réunion 59 de l'ICANN. Donc, j'espère que vous pouvez descendre et agrandir le document. Le seul changement qui va peut-être se faire, ça serait pour le mercredi, la deuxième séance en jaune, comme vous pouvez le voir. Les séances en jaune qui sont entre les différentes communautés. La deuxième sur les priorités de l'ICANN sera intervertie avec l'autre.

Mais pour le moment, nous avons déjà une bonne idée de toutes ces réunions entre différentes communautés de l'ICANN. Donc, il faudra décider des conflits qui existeront avec les réunions de l'ALAC, la réunion de planification d'ICANN 59. C'est un petit groupe qui va travailler donc au programme préliminaire pour At-Large. Tout le monde pourra le voir la semaine prochaine et on pourra le finaliser dans les semaines à venir. Est-ce que vous avez des commentaires à ce sujet ?

ALAN GREENBERG:

Oui. Si vous regardez le diagramme, il y a beaucoup de groupes intercommunautaires, donc il y a 11 séances et il y a des doubles séances. Donc, je ne sais pas si on peut participer à tout. Si c'est vraiment intercommunautaire, on va le savoir rapidement, et il faut qu'on soit prudent par rapport à notre propre agenda et ordre du jour. Peut-être qu'il y a des réunions auxquelles on ne peut pas assister et peut-être que ce sont des réunions tout simplement qui ne nous intéressent pas véritablement. Donc, je crois qu'il y aura des séances assez obligatoires et certaines qui nous intéressent plus ou moins.

Donc, le nombre total de séances qui sont prévues au niveau intercommunautaire et GNSO PDP est assez important. Il y a une séance qui n'est pas sur cette liste, mais on m'a dit que sur les gTLD où je crois qu'une demi-journée de travail intercommunautaire et PDP développement de politique, c'est-à-dire de RDS 1.

Donc, une réunion de quatre jours avec la moitié de ces quatre jours où on aura peu de liberté et où on aura beaucoup de réunions obligatoires. Donc, j'ai peur que ce soit une autre réunion où on ait des problèmes

d'agenda et d'ordre du jour une nouvelle fois. C'est tout ce que j'ai à dire. On va regarder les détails. S'il y a des personnes qui veulent des séances précises, s'il y a des séances qui ne les intéressent pas... Ah, là nous entendons de la musique. C'est intéressant.

Donc, n'hésitez pas à vous exprimer. Je vais m'occuper de l'ordre du jour, l'agenda avec Leon et avec d'autres personnes, et avec les membres du personnel. Donc dites-le-moi, dites-moi ce qui vous intéresse plus particulièrement et nous ferons de notre mieux pour avoir... Tijani, vous voulez prendre la parole ? Je vous la donne.

TIJANI BEN JEMAA:

Oui. Merci beaucoup. Tout d'abord, les séances intercommunautaires, c'est huit et pas onze. Certaines sont programmées à neuf heures du matin et c'est différent d'Helsinki. Je crois que ça va être un problème pour nous, parce que notre travail débute principalement à neuf heures du matin, donc je ne sais pas comment on va gérer ça.

ALAN GREENBERG:

Oui. Merci Tijani. Je n'ai pas dit qu'il y avait onze... Moi, j'ai dit qu'il y avait onze places. Il y a en effet probablement huit uniquement de ces groupes intercommunautaires, mais il y a onze endroits où il peut y avoir des réunions intercommunautaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Donc, comme vous voyez sur l'écran, on va être très occupé à Johannesburg et on a parlé des RALO. Et j'avais suggéré une proposition que les RALO n'aient pas de réunion de visu lors d'une réunion de

l'ICANN, sauf les RALO de la région en question. Donc cela donnerait la possibilité d'avoir d'autres plages horaires disponibles.

La question c'est, est-ce que les RALO doivent se réunir dans une salle lors des réunions de l'ICANN ? C'est parfois difficile. Parfois, ils doivent se réunir très tôt le matin, tard le soir, et parfois il n'y a pas beaucoup d'assiduité évidemment et peu de personnes se rendent aux réunions. Donc moi, j'enverrais une proposition dans ce sens aux RALO.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Les gens n'étaient pas très satisfaits de cela la dernière fois que ça avait été proposé. Donc je ne sais pas comment ça va se passer maintenant. Quelqu'un d'autre voudrait intervenir ? Donc pour ceux d'entre nous qui travaillent au PDP de la GNSO et d'autres parties de l'ICANN, ça va être vraiment difficile de gérer un ordre du jour et nos journées à l'ICANN 59. Donc d'autres commentaires ? Donc, ne vous plaignez pas après. C'est le bon moment d'intervenir si vous voulez intervenir. Très bien. Eh bien, nous allons passer au point suivant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Alan ?

ALAN GREENBERG:

Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Oui. Juste une petite question. Je sais qu'on en a déjà beaucoup parlé, mais la séance entre les différentes commissions serait donc une séance

obligatoire. Il n'y aurait pas de conflit possible et tout le monde aurait la possibilité d'aller à ces séances. Donc, est-ce que c'est quelque chose qui vous convient ? Je ne sais pas ce qu'en pense la communauté.

ALAN GREENBERG:

Eh bien, je crois qu'en effet il y a des demandes, qu'il y a certaines séances qui ne présentent pas de conflit, donc où tout le monde peut aller. Donc si vous avez quelque chose à dire, Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA:

Oui. J'ai indiqué à l'équipe qui s'occupe de l'organisation, du calendrier, que ces séances ne peuvent pas rentrer en conflit, parce qu'elles peuvent intéresser un maximum de personnes. Mais si néanmoins, il y a des [inaudible] de la communauté qui ne sont absolument pas intéressés. Moi, j'ai demandé est-ce qu'on peut faire une réunion At-Large, par exemple, au même moment et on m'a dit non. Donc, je vais obtenir plus d'informations à ce sujet.

ALAN GREENBERG:

Ce que j'ai entendu pour le moment, c'est que la moitié de ces séances seront des séances où il n'y aura rien d'autre au même moment. Elles ne représenteront donc pas des conflits possibles. On ne pourra pas organiser d'autres réunions à ce moment-là. Donc, s'il y a une certaine exaspération dans ma voix et bien vous l'avez bien compris... D'autres commentaires ? Pas d'autres commentaires.

Donc point suivant, les demandes budgétaires pour l'année fiscale 2018. Heidi va nous parler des demandes budgétaires que nous effectuons et

nous en parlerons. Nous parlerons des commentaires que nous allons soumettre pour le budget de l'année fiscale 2018. Heidi.

HEIDI ULLRICH: Oui.

ALAN GREENBERG: Il y a un document qui va avec cela ?

HEIDI ULLRICH: Oui. Vous l'avez déjà sur le chat, je crois. Bon, je vais le remettre en place. Oui, sur mon écran...

Oui. C'est sur notre espace de travail. Evin va le mettre. Avant cela, je vais présenter [inaudible] point. Je crois que 19 des 24 demandes budgétaires ont été acceptées et il y en a 8 qui ont été financées sur des demandes supplémentaires de budget. Donc félicitations. Bon, je ne vais pas tout passer en revue aujourd'hui, mais je vais simplement souligner certains points importants pour l'ALAC. Donc...

ALAN GREENBERG: Oui. On attend le document. Moi, je dirais que... Donc certaines ont été financées, alors qu'on ne s'attendait pas à recevoir un financement. Donc, en effet, on a été agréablement surpris. Il y a des demandes qui étaient un petit peu... qui n'étaient pas très réalistes et pourtant qui ont été acceptées. Donc, c'est positif et, dans d'autres cas, on savait que ça allait être rejeté, mais nous avons d'autres manières peut-être de budgétiser cela. Donc, est-ce que vous pouvez déverrouiller le

document pour qu'on puisse mieux le voir ? Parce que pour le moment, c'est très petit sur l'écran.

HEIDI ULLRICH:

Oui. Même si elle n'a pas été approuvée tout de suite, je crois qu'on a du temps. Il y a des fenêtres de temps qui s'ouvrent toujours et il a des... Et on nous encourage à continuer à travailler avec le personnel, avec d'autres départements, peut-être l'année prochaine, pour obtenir des financements supplémentaires pour mettre en œuvre une partie des demandes qui avaient été effectuées déjà, pour ce qui n'avait pas été approuvé officiellement.

Mais en ce qui concerne ce qui a été approuvé officiellement, les séances stratégiques, par exemple, c'est une réunion qui se tiendra après le dernier jour de la réunion de l'ICANN. Donc il y a des approbations de programmes pilote qui ont été effectuées également. Ce n'est pas un budget à long terme donc. En ce qui concerne le [inaudible], c'est une somme de 10 000 \$ qui a été donnée au personnel GSE pour que les RALO puissent avoir plus de documentation, puissent avoir des manifestations régionales. Ça, ça va être toujours pilote et en tant que [inaudible]... Ça va être Silvia et avec d'autres personnes... utiliser le même cadre de référence que nous avons de par le passé. Donc, nous allons continuer à travailler cela, ce programme pilote.

L'IGF, donc l'ALAC et les trois RALO (AFRALO, EURALO et APRALO) avaient fait des demandes. Pour 2017, l'IGF 2017, ça a été approuvé, mais pas pleinement. Ce sera des chiffres importants et des sommes conséquentes qui permettront à certaines personnes d'assister à l'IGF de 2017, et il faudra développer des ateliers. Et donc, donner les

programmes de ces ateliers pour avoir l'approbation et le déblocage des fonds.

Ensuite, il y a une demande pour suivre le travail entre l'ALAC et le Conseil d'administration. Et ça, ça va être pilote. Ça va être un niveau pilote et donc ça va être financé sur une période plus courte. Donc, la dernière assemblée générale, LACRALO également. Maintenant, on va passer à l'AFRALO puis APRALO et il y aura une période d'un an de planification pour le prochain sommet ATLAS, troisième, le troisième, ATLAS numéro 3. Et pour les médias publics aussi.

Donc là, j'ai indiqué que si on veut travailler avec le personnel approprié et bien il est possible de développer... développer cela l'année prochaine et j'en ai parlé avec Evin. Donc, il y a les frais de déplacement également. On a travaillé avec Joseph du département des déplacements et des voyages. Donc, j'ai encore un petit peu de temps ?

ALAN GREENBERG:

Oui. Vous n'êtes pas obligée de rentrer dans tous les détails au sujet des RALO, mais il faut quand même qu'on soit prudent.

HEIDI ULLRICH:

Donc, j'ai parlé pour l'IGF, d'AFRALO, EURALO... un IGF en Afrique. Bon, il y a eu... Je ne vous parle pas de tous les financements pour les RALO. Donc, pour les propositions de l'Inde, une réunion en Inde a été acceptée. Et voyons un petit peu.

Donc LACRALO, il y a plusieurs choses qui sont intéressantes. La demande pour les leaders LACRALO, donc utiliser ICANN Learn et

former des formateurs pour leur donner des compétences de leadership, donc pour des personnes qui seraient approuvées, qui auraient des compétences et je crois que ça, c'est assez intéressant. Il est possible que ce soit mis en lien avec une autre séance, donc pour ce qui est Amérique latine et les Caraïbes. Donc le fait que les réunions aient lieu avant l'ICANN 60, ce serait un suivi par rapport à ce qui avait été mentionné sur LACRALO.

Alors, par rapport à EURALO maintenant. Ils ont reçu l'approbation de tenir la première école de la gouvernance de l'Internet lors de l'ICANN, la réunion de l'ICANN à Porto Rico. Le vice-président du GSE pour l'Amérique du Nord a été engagé pour cette séance et il y a eu également un programme de mentorat pour indigènes et cela a été approuvé donc dans le cadre de bourse.

Il y aura donc élargissement du programme actuel qui a eu lieu à Hyderabad avec les personnes indigènes des groupes d'Amérique du Nord. Donc, celui-ci sera appliqué à d'autres groupes indigènes, et donc nous espérons pouvoir élargir ceci lors de l'ICANN 60. Voilà. Il y a une réunion du comité des finances cette semaine, qui nous permettra de passer en revue les détails et de voir un petit peu qui va s'occuper de ceci du point de vue de la communauté pour pouvoir avancer aussi rapidement que possible. Alan, c'est à vous.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Il y a des personnes qui souhaitent rendre la parole. Nous allons commencer par Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Alan. Heidi, il faudrait peut-être mentionner la demande qui n'a pas été acceptée. Je pense que ceci est plus important, le plus important à mentionner peut-être, parce qu'il faudrait savoir ce qui a suscité ce refus. AFRALO a reçu des financements, selon vous, pour un FGI régional. Ça a été accepté pour le CROPP.

Et vous savez que nous avons des limites par rapport au CROPP, et nous savons que nous avons des réunions AfrINIC deux fois par an. C'est très important, ces réunions, pour AFRALO. Il y a beaucoup de travail qui est effectué au sein de ces réunions. Donc lorsqu'on dit « adressez-vous au CROPP et, bah, c'est terminé. » Donc ça, c'est vraiment un souci. C'est une opportunité pour nous d'être actif au niveau du FGI, au niveau régional. Nous avons toujours participé, mais nous avons été obligés d'interrompre notre participation, parce que cela nous coûte trop cher.

ALAN GREENBERG:

Heidi, allez-y.

HEIDI ULLRICH:

Merci Tijani. Alors, par rapport au point comme quoi il était plus important de considérer ce qui n'a pas été accepté, je ne suis pas tout à fait d'accord. Je crois que, d'une manière générale, il y a eu des choses qui ont été excellentes, qui ont été faites. Et maintenant, il faut les mettre en œuvre. Par rapport à ce que vous avez dit par la suite, je pense que vous pouvez poser la question à Rob Hogarth, qui sera présent à l'appel sur les finances et le budget cette semaine. Il travaille également au CROPP. Donc, il s'occupe de ces demandes

supplémentaires et il s'occupe du CROPP. Donc, je pense que vous pouvez lui poser la question.

ALAN GREENBERG:

Maureen, c'est à vous. Je prendrai la parole en dernier.

MAUREEN HILYARD:

Merci beaucoup. En fait, je voudrais un peu mentionner ce qu'a dit Tijani. Je voudrais noter, par exemple, que pour APRALO, il y a deux points qui ont été acceptés, mais qui ont été transférés au CROPP. Peut-être qu'on pourrait en parler lors de la prochaine réunion, Heidi ?

HEIDI ULLRICH:

Oui, effectivement. Effectivement, ça peut ressortir de ces cinq, de ces cinq éléments du CROPP. Alors, je ne sais pas si ça veut dire qu'il va y avoir élargissement du CROPP. Je pense que c'est une question pour Rob.

ALAN GREENBERG:

Oui, j'ai un commentaire à faire là-dessus lorsque j'aurais la parole. Javier, c'est à vous.

JAVIER RUA-JOVET:

Javier au micro. Oui, petite question pour Heidi. Il n'y a pas de lien, de document qui définisse les quantités ou les montants en fait d'argent qui ont été approuvés ?

HEIDI ULLRICH:

Oui, oui. Il existe. Il a été publié sur le wiki Finance. On peut ajouter les chiffres à la page de mise en œuvre si vous le souhaitez. La raison pour laquelle je n'ai pas donné de chiffres, c'est que ce n'est pas l'objectif de dépenser tous les sous, jusqu'au moindre centime. L'objectif, c'est de terminer le projet, de répondre à la demande. L'idée, ce n'est pas de dépenser tous les centimes possibles. Et ça qui est important, de terminer le projet.

ALAN GREENBERG:

Il y a plusieurs choses que j'aimerais mentionner. Si vous considérez une des demandes que nous n'avons pas... dont nous n'avons pas discuté, c'est la demande d'une réunion de ministres de haut niveau par le GAC. Ça a été approuvé et ça, c'est quelque chose qu'on devrait inclure dans un financement sur plusieurs années. C'est un petit peu comme les GA et le sommet. C'est un petit peu comme ça que l'ICANN devrait faire les choses. Je pense que c'est assez encourageant.

Alors, une des choses que, moi, je soulèverais et des questions que je poserais à Rob, c'est qu'il y a une règle, on ne peut pas demander de financement SO/AC pour les réunions de l'ALAC. Mais en général, ce qu'on nous dit, c'est de soumettre ceci pendant la période de commentaires publics. De temps à autre, on nous dit : « Oui. Oui, tout à fait. Vous pouvez avoir le financement. » Et en fait, il n'y a pas d'uniformité par rapport à ce qui est financé et par rapport à ce qui n'est pas autorisé.

Il nous faut une certaine clarification. Ce qui m'a également surpris, c'est le financement de l'école sur la gouvernance de l'Internet. Ça a été très facile à financer. C'est fait par le GSC, je comprends. Mais étant

donné les préoccupations par rapport à la mission de l'ICANN, pour moi, c'était assez positif. Mais donc, ces demandes ont été financées assez facilement.

Alors dernier commentaire, comme Heidi l'a dit, le CROPP, il n'y a plus qu'un P. Ce n'est plus un programme pilote. C'est un programme officiel. Cela veut dire qu'il est donc éligible et on peut demander un accroissement du nombre de déplacements, de remboursements pour les déplacements. Alors si on le fait, il faudra fournir des preuves comme quoi nous utilisons bien les fonds fournis. Ce n'est pas simplement compiler des rapports, c'est aussi prouver ce que nous faisons pour bien utiliser les fonds. Et comme l'ont dit Tijani et d'autres, il y a d'autres lieux où on pourrait se rendre.

Nous faisons un bon travail dans nos régions, surtout en coopération avec d'autres entités dans le domaine de la gouvernance et d'autres entités dans le monde de l'ICANN aussi. Mais je crois qu'il va falloir prouver ce que nous faisons et nous devons le faire rapidement pour préparer l'exercice budgétaire suivant. Donc, ne pas attendre pour soumettre nos demandes.

Je crois que j'ai terminé. Je ne vois pas de mains levées. Tijani, vous avez la main levée, mais vous l'avez baissée une fois que j'ai pris la parole. Je pense que c'était une main ancienne. S'il n'y a plus rien à dire sur ces demandes budgétaires, nous allons parler brièvement du plan opérationnel et du budget qui est soumis à commentaire public. Et nous allons parler du commentaire que nous allons faire là-dessus. Tijani, qu'est-ce... Est-ce que vous souhaitez commencer tout de suite ?

TIJANI BEN JEMAA:

Oui, je veux bien commencer. Merci Alan. Alors tout d'abord, j'aimerais dire que j'ai passé énormément de temps à lire le budget et à prendre des notes. C'est vraiment la partie la plus difficile de mon travail. Je viens de terminer ce travail. Alors, j'aimerais clarifier les choses. Je crois que nous sommes en train de faire un commentaire sur un document. Donc, je pense que l'on devrait pouvoir commenter sur des choses qui ne font pas partie du document.

Par exemple, le financement des liaisons. Cela ne fait pas partie du budget. Donc je ne pense pas que nous devons l'inclure dans le commentaire. On pourra faire quelque chose de séparer, commenter sur un rapport. Cela veut dire commenter sur ce qui est dans le rapport et c'est tout.

Ceci étant, j'aimerais vous mentionner plusieurs choses. J'ai lu le rapport. J'ai lu le budget. Très bien. Alors, je vous rappelle que, au début, nous avons plusieurs choses à dire sur le budget. Cette année, nous en avons beaucoup moins. Donc les choses s'améliorent. Je peux vous le dire, parce que je fais partie du groupe financier.

J'ai quand même quelques commentaires à vous donner. J'aimerais avoir votre opinion dessus. Premier point : l'accord sur le mainteneur de zone racine. Vous savez que cet accord faisait partie de l'ancien contrat. Maintenant que la transition a eu lieu, le contrat a été signé entre l'ICANN et VeriSign, et j'ai été surpris de constater la nature de ce contrat. Avant, c'était le gouvernement des États-Unis. C'est ce qu'on m'a expliqué. Et donc, il n'y avait pas de demandes de financement. Maintenant, il faut payer.

Bon. D'accord. Je comprends. Mais quand même, j'aimerais soulever un point. Il y a un désaccord par rapport aux prix. Il y a eu augmentation de 33,33 %. C'est une augmentation du tiers du montant par an et, pour moi, cela représente un problème. Il faut absolument comprendre à quoi ça correspond. Est-ce que cela fait partie du contrat le fait que l'on doive augmenter le montant de 33,33 %, ou alors c'est accidentel, ou est-ce que c'est uniquement pour cette année ? Mais à quoi cela correspond ? Pour moi, ce n'est pas logique.

Autre point, la séparation entre l'élaboration du site web At-Large et du site web ICANN. Parce que lorsqu'on voit 300 000 \$, on se dit : « Ah, et bien, l'At-Large prend beaucoup d'argent à l'ICANN. » Et en fait, ce n'est pas le cas. Cela n'est qu'une partie et, sans doute, qu'une petite partie de cet élément. Donc, j'aimerais que ça soit séparé sur le budget.

Il y a encore quelques petits points de calcul. Il y a des problèmes de calcul. Je pense que ce sont des erreurs, mais ce n'est pas très important. Je ferais la remarque, mais c'est une question interne. Alors, autre point très important. Le programme pilote qui doit être élargi, cela n'est pas une demande de l'At-Large uniquement, mais c'est également une demande d'autres entités de l'ICANN. Donc, je crois que c'est un point important. Et vous m'avez demandé également d'inclure la formation dans la déclaration sur le développement des politiques.

Nous allons reconnaître le fait que le sous-titrage et que les sessions de développement de formation font maintenant partie du budget fondamentales. Donc, très bien. Même chose pour le CROPP. Alors, un petit instant. Je crois qu'il nous faut appuyer la demande du CCWG redevabilité par rapport à l'accroissement du budget pour la Piste de

travail numéro 2. Il y a quelques points là-dessus. Comme je vous le disait, j'ai là le financement pour les liaisons du GAC. Et donc, il y a également d'autres demandes d'appui pour les déplacements. Alors, pour moi, il n'est pas logique que l'on parle de choses qui, qu'on ne parle pas des choses qui ont été retirées du budget.

ALAN GREENBERG:

Il nous reste encore quelques minutes pour la traduction. Mais je sais que pour beaucoup d'entre nous, ça a été une réunion assez longue. Donc, nous allons terminer rapidement. Alors, deux choses. Par rapport à cette opportunité de demande de nouveaux financements de voyage par l'ICANN, on nous a dit de manière très claire que c'est justement ici qu'il faut poser cette question. Donc si vous le souhaitez, nous pouvons le faire dans un document séparé en ce qui concerne l'ALAC, mais c'est justement ici qu'il nous faut poser cette question de financement des voyages supplémentaires. Cela a été dit très clairement. Si vous lisez la demande, la réponse qui a été faite à la demande budgétaire, et bien, il est dit que pour certaines personnes, ce qui convient justement c'est de l'inclure dans la période de commentaires publics.

Donc, deuxième chose, et j'aimerais justement qu'on indique ceci dans les listes de choses à faire pour Heidi. J'ai posé la question personnellement par rapport aux 300 000 \$. Donc, ce qui correspond au site web ICANN/At-Large. Nous avons posé cette question lorsque nous avons rencontré l'équipe budgétaire la semaine dernière. Et en fait, la personne n'était pas prête à y répondre. La personne n'avait pas la réponse. Donc Heidi, on m'a dit que c'est affiché quelque part. Mais il serait peut-être bien de savoir où est-ce que c'est affiché, qu'est-ce

que... À quoi ça correspond exactement, etc. ? Ça serait quand même bien.

Donc Heidi, s'il vous plait, si on pouvait s'en occuper, ça serait bien. Voilà tout ce que j'avais à dire. Je ne sais pas s'il y a d'autres questions, d'autres commentaires. Tijani va s'occuper de cette déclaration préliminaire. N'hésitez pas à faire vos commentaires dessus. Et on va essayer de faire ça assez rapidement. On a un petit peu de temps, mais pas énormément.

TIJANI BEN JEMAA:

Je pense que je pourrais avoir quelque chose d'ici demain à vous envoyer.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Siranush, c'est à vous. Siranush, on ne vous entend pas. Ah, très bien. Écoutez, nous allons passer au point suivant et, ensuite, revenir à Siranush. Les interprètes sont avec nous pendant encore quatre minutes. Donc est-ce qu'il y a d'autres points que vous voudriez soulever.

SIRANUSH VARDANYAN:

Allo ? Oui, c'est Siranush. Merci beaucoup. Je serais bref. Je voulais ajouter un point au sujet des ALS et des personnes. On est en train de s'organiser pour la formation aux ALS et nous allons avoir une présentation PowerPoint pour souhaiter la bienvenue aux personnes et aux nouveaux ALS d'At-Large. Et ça sera en mai, la première sera en mai pour AFRALO.

ALAN GREENBERG: Très bien. C'est excellent. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup. Oui, le programme en effet d'accueil est quelque chose qui sera fini lors de notre prochaine réunion. Donc avec quelles règles nous aurons cela ? Comment sera-t-il possible ? En ce moment, on est un petit peu dans le noir. On n'est pas très au courant de cela pour la communauté. Donc, j'aimerais avoir plus de précisions à ce sujet.

HEIDI ULLRICH: Oui, c'est deux points différents, deux programmes différents. Donc, on a parlé d'At-Large où un personnel développe, un membre du personnel développe un programme au sujet des nouvelles structures At-Large et Alan suit une formation. Il y a DPRD, qui est donc une entité différente pour toute la communauté. DPRD est au courant de cela, de cet autre programme pour qu'il y ait plus de transparence dans nos programmes.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Siranush, je ne crois pas que vous soyez en mesure de vous exprimer. Vous êtes en train de taper sur le chat et de nous envoyer un message de cette manière. « Nous avons un nouveau programme pilote amical pour les nouveaux venus régionaux et nous avons sélectionné 15 nouveaux venus d'Afrique, qui seront à Johannesburg. » Très bien. Merci beaucoup, Siranush. Donc, c'est une

excellente annonce. J'aimerais remercier tout le monde. Heidi, c'est une reprise de parole ?

Merci beaucoup. C'est des heures difficiles pour certains d'entre nous. Merci aux interprètes de leur travail et de nous avoir accordé 10 minutes supplémentaires. Nous vous souhaitons une excellente nuit ou une excellente journée. Au revoir.

EVIN ERDOĞDU:

Eh bien, l'appel est terminé. Merci de vous déconnecter. Merci encore. Bonne journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]